

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



**12 communes** s'engagent  
pour un **territoire durable**

# TABLE DES MATIÈRES

## NOTRE INSTITUTION

- PAGE 4** AVANT-PROPOS
- PAGE 6** QUI SOMMES-NOUS ?
- PAGE 8** DES ÉLUS, DES VISAGES
- PAGE 10** DES JOURS QUI COMPTENT
- PAGE 12** DES HOMMES ET DES FEMMES À VOTRE SERVICE...
- PAGE 16** ... ET LES MOYENS FINANCIERS DONT ILS DISPOSENT



# NOTRE ACTION

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS	PAGE 18
FORÊT	PAGE 22
COURS D'EAU	PAGE 24
LITTORAL	PAGE 26
CADRE DE VIE	PAGE 28
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	PAGE 32
COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE	PAGE 36
ASSAINISSEMENT	PAGE 38



# AVANT-PROPOS

## LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est déjà la **quatrième année d'existence** pour notre Communauté de communes. Et malgré son jeune âge, la collectivité continue d'étoffer son panel d'actions, de concrétiser ses projets et d'accroître ses compétences.

L'année 2016 a connu les premiers impacts de la loi NOTRe, portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Ainsi, le 21 septembre, l'Intercommunalité a voté la prise de la compétence Développement Économique avec, pour conséquence, l'exercice de cette dernière en termes de gestion et d'aménagement des Zones d'Activité Économique.

C'est également durant cette année 2016 qu'a été acté que la promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme, revenait à la Communauté de communes.

Les nouveaux contours de cette compétence tels que définis dans la loi sont donc nombreux et ce changement de taille nécessite une préparation

minutieuse. Une préparation qui n'est – et ne sera pas – entachée par la baisse constante des dotations de l'État.

60% des recettes communautaires sont absorbées par ce dernier ? Nous faisons l'impossible avec les 40% restants ! Le défi est grand mais la Communauté de communes est toujours prête à le relever.

Ses missions – des actions en faveur du développement durable du territoire à la lutte contre les inondations, en passant par la protection de la Forêt contre l'Incendie, l'aménagement numérique du territoire ou encore, le Schéma de Cohérence Territoriale et la gestion des Déchets Ménagers et Assimilés, etc. – sont autant de challenges qui cimentent le quotidien des élus et de nos agents.

***Grâce à la belle synergie qui nous anime, nous continuons à construire un territoire exceptionnel !***



**Vincent MORISSE**

Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez  
Maire de Sainte-Maxime  
Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

## LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA COMMUNICATION

Ce tout nouveau rapport d'activité est le miroir de la somme des efforts d'une collectivité solidaire et innovante. Tout comme Vincent MORISSE, notre Président, je suis fier de ce travail tourné vers les 57 000 habitants du territoire.

C'est, aussi, avec une certaine émotion que nous pouvons annoncer aujourd'hui officiellement que c'est pour ce même magnifique territoire que le **Marathon international du Golfe de Saint-Tropez** va avoir lieu, le 25 mars 2018, au cœur même de ces terres que nous chérissons tant.

C'est un évènement extraordinaire, bien plus qu'une course à pied.

Clairement inscrit dans une démarche de développement durable, cette manifestation permettra de mettre en lumière la solidarité des 12 communes membres.

Ouvert à tous, il nous permettra de valoriser, à tous les niveaux, les caractéristiques exceptionnelles du golfe.



**Philippe LEONELLI**

Vice-président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez  
Maire de Cavalaire-sur-Mer

# QUI SOMMES-NOUS ?

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a été créée le **1<sup>er</sup> janvier 2013**.

Son objectif est la mise en oeuvre, pour les **12 communes** de son territoire, d'une politique qui vise à améliorer les services rendus à la population, à sécuriser les biens et les personnes face aux risques majeurs, ou encore à rechercher et à innover en termes d'économies et de maîtrise de la fiscalité.

En 2016, ses compétences sont au nombre de **7** et tendent à s'accroître. Elles concernent les domaines suivants :

- l'aménagement de l'espace communautaire,
- le développement économique,
- la protection, la mise en valeur de l'environnement et le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,
- la politique du logement et du cadre de vie,
- l'assainissement non collectif,
- les actions en faveur de la formation et de l'emploi, la politique des transports et des déplacements.

À l'origine, la Communauté de communes est issue de dix syndicats intercommunaux et de quelques services municipaux. Ce sont eux qui par des moyens humains, matériels et financiers ont formé la nouvelle collectivité.

*De haut en bas :*  
Paysages de Grimaud,  
Cogolin et Sainte-Maxime





Le Plan-de-la-Tour

## LE TERRITOIRE EN CHIFFRES CLÉS

**430 km<sup>2</sup>** de superficie totale (7% du Var)

**56 550 habitants** permanents (5% du Var), environ 140 000 personnes résidant en moyenne sur le territoire

**334 km<sup>2</sup>** de surface forestière (30% du Massif des Maures)

**103 km** de côtes, 7 000 anneaux portuaires, 40 plages

**80 km** de cours d'eau gérés

**39 000 tonnes** de déchets ménagers collectés (12% du Var)

**1,6 millions** de touristes (18% du Var) et 12,9 millions de nuitées /an (20% du Var)

**5 500 entreprises** (12% du Var)



# DES ÉLUS, DES VISAGES



**VINCENT MORISSE**  
Président  
Maire de Sainte-Maxime



**JEAN-PIERRE TUVERI**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
Maire de Saint-Tropez



**ALAIN BENEDETTO**  
2<sup>ème</sup> Vice-président  
Maire de Grimaud



**PHILIPPE LEONELLI**  
Vice-président délégué  
à la communication  
Maire de Cavalaire



**MARC-ÉTIENNE LANSADE**  
Vice-président délégué  
aux cours d'eau  
Maire de Cogolin



**BERNARD JOBERT**  
Vice-président délégué au  
logement et à la mission locale  
Maire de La Croix Valmer



**JEAN-JACQUES COURCHET**  
Vice-président délégué  
à la forêt  
Maire de La Garde-Freinet



**ANNE-MARIE WANIART**  
Vice-présidente déléguée  
aux transports  
et déplacements  
Maire de Gassin



**RAYMOND CAZAUBON**  
Vice-président délégué  
à l'eau et à l'assainissement  
Maire de La Mole



**FLORENCE LANLIARD**  
Vice-présidente déléguée  
à l'aménagement  
du territoire  
Maire du Plan-de-la-Tour



**ROLAND BRUNO**  
Vice-président délégué  
à l'observatoire marin  
et au littoral  
Maire de Ramatuelle



**JEAN PLÉNAT**  
Vice-président délégué  
à la gestion des déchets  
Maire de Rayol-Canadel-sur-Mer



**PATRICE AMADO**  
Sainte-Maxime



**FARID BENALIKHOUDJA**  
Cavalaire-sur-Mer



**HÉLÈNE BERNARDI**  
Sainte-Maxime



**FRANÇOIS BERTOLOTTO**  
Grimaud



**FRANK BOUMENDIL**  
Saint-Tropez



**FRÉDÉRIC BRANSIEC**  
Le-Plan-de-la-Tour



**JEANNE-MARIE CAGNOL**  
Sainte-Maxime



**ERNEST DAL SOGLIO**  
Cavalaire-sur-Mer



**MICHÈLE DALLIES**  
Sainte-Maxime



**NATHALIE DANTAS**  
Sainte-Maxime



**MICHEL FACCIN**  
Sainte-Maxime



**RENÉE FALCO**  
Cogolin



**CÉLINE GARNIER**  
Cavalaire-sur-Mer



**SYLVIE GAUTHIER**  
Cavalaire-sur-Mer



**THIERRY GOBINO**  
Sainte-Maxime



**ANNE KISS**  
Grimaud



**JEAN-LUC LAURENT**  
Cavalaire-sur-Mer



**JONATHAN LAURITO**  
Cogolin



**RENÉ LE VIAVANT**  
Cogolin



**MURIEL  
LECCA-BERGER**  
La Croix Valmer



**JOSÉ LECLÈRE**  
Sainte-Maxime



**ERIC MASSON**  
Cogolin



**VALÉRIE  
MASSON-ROBIN**  
Cogolin



**ROBERT PESCE**  
Gassin



**LAËTTITIA PICOT**  
Cogolin



**CHARLES  
PIERRUGUES**  
Sainte-Maxime



**SYLVIE SIRI**  
Saint-Tropez



**PIERRE-YVES TIERCE**  
Sainte-Maxime



**AUDREY TROIN**  
Cogolin

**41 élus** au service de la  
Communauté de communes  
du Golfe de Saint-Tropez

# DES JOURS QUI COMPTENT



Adhésion  
au **SITTOMAT**  
et extension des  
consignes de tri



**JANVIER**



Première réunion  
de travail autour  
de la réduction  
de l'utilisation  
des produits  
**PHYTOSANITAIRES**

Sortie du premier  
numéro de la  
**NEWSLETTER**  
« Communauté de  
communes info »



**MARS**



Exposition sur le  
**RISQUE INCENDIE**  
au Carré Gaumont  
de Sainte-Maxime



**AVRIL**



Réception  
des **TRAVAUX  
FORESTIERS PIDAF**  
(Plan Intercommunal de  
Débroussaillage et  
d'Aménagement Forestier)  
au Plan-de-la-Tour  
et lancement  
des 50 mètres  
supplémentaires  
pour les interfaces

**MAI**

Première  
**RANDO SCOT**



Bouclage du  
projet de zone  
de mouillage et  
d'équipements légers  
pour la grande  
plaisance en baie de  
**PAMPELONNE**

**JUN**



Mise en service de  
la nouvelle ligne  
d'affinage  
de **L'ÉCOPÔLE**

Première réunion  
de concertation  
autour du Programme  
Local de l'Habitat (**PLH**)

# 2016

## Le marathon international du Golfe validé par les élus



L'organisation du **MARATHON 2018** de la Communauté de communes est votée à l'unanimité en conseil communautaire

## JUILLET

Organisation de la 2<sup>e</sup> **EXPOSITION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)**, itinérante sur les 12 communes, concernant le diagnostic du territoire



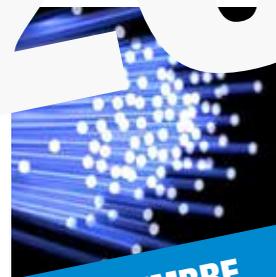
## AOÛT

Parution du premier numéro du journal du Pôle Déchets « **TRI'COMM** » : une revue pratique de 4 pages qui permet de se tenir informé de toutes les nouveautés qui concernent la gestion des déchets communautaires



## SEPTEMBRE

La première **RÉUNION PUBLIQUE DU SCOT** se tient au Carré Gaumont de Sainte-Maxime



## NOVEMBRE

Le conseil communautaire délibère sur la prise de compétence **AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE** par la Communauté de communes

Naissance de la **PAGE FACEBOOK** de la collectivité



## DÉCEMBRE

La convention de collaboration pour la valorisation énergétique des **CEPS DE VIGNE** avec UNIPER France Power est votée en conseil communautaire



# DES HOMMES ET DES FEMMES À VOTRE SERVICE...

En 2016, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez compte

**124 agents**

permanents (titulaires et contractuels) :

- 3 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)
- 8 non titulaires indiciaires
- 113 titulaires

Au fur et à mesure de la prise de nouvelles compétences, l'organisation de la collectivité évolue et doit réajuster en nombre et en qualifications ses effectifs, tout en veillant aux conditions de travail des agents.

Dans la collectivité, les moyens humains constituent une richesse à valoriser. Qu'ils soient titulaires, non titulaires ou en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), ils contribuent tous à son fonctionnement au quotidien. C'est pourquoi les conditions de travail tout autant que les besoins de formation ont été au cœur des préoccupations en 2016.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Directrice : **Martine CANAPA**

Directrice adjointe / Ressources humaines : **Aline CARDOT**

Directrice du Pôle Environnement, Cadre de vie,  
Développement Durable : **Danielle TALPAERT**

Responsable de la Commande Publique : **Éric SENNAVOINE**

## SERVICE FINANCES

Vice-président : **Jean-Pierre TUVERI**, Maire de Saint-Tropez  
Responsable : **Lucien PACCHIERI**

## SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*Tourisme, patrimoine, accueil des gens du voyage*  
Vice-président : **Alain BENEDETTO**, Maire de Grimaud  
Resp. : **Valérie PEROTTO**, **Bernard ROMAGNAN**, **Cécilia BROVIA**

## SERVICE COURS D'EAU

*Aménagement et entretien des cours d'eau*  
Vice-président : **Marc-Étienne LANSADE**, Maire de Cogolin  
Responsable : **Benjamin VAN LUNSEN**

## SERVICE FORÊT

*Entretien de la forêt et protection contre les incendies*  
Vice-pdt : **Jean-Jacques COURCHET**, Maire de La Garde-Freinet  
Responsables : **Jean-Louis BEE**, **Olivier PORRE**

## SERVICE LITTORAL ET ESPACES MARITIMES

*Observatoire marin*  
Vice-président : **Roland BRUNO**, Maire de Ramatuelle  
Responsable : **Jean-Philippe MORIN**

## SERVICE TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Vice-présidente : **Anne-Marie WANIART**, Maire de Gassin  
Responsable : **Cécilia BROVIA**

## PÔLE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

*Gestion des déchets ménagers et assimilés*  
Vice-président : **Jean PLÉNAT**, Maire du Rayol-Canadel-sur-Mer  
Responsable : **Sylvain CROUZET**

## SERVICE ASSAINISSEMENT

*Service Public d'Assainissement Non Collectif*  
Vice-président : **Raymond CAZAUBON**, Maire de La Mole  
Responsable : **Hadrien BARRÉ**

## SERVICE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Schéma de Cohérence Territoriale, Aménagement numérique*  
Vice-présidente : **Florence LANLIARD**, Maire du Plan-de-la-Tour  
Responsable : **Bernard DHORNE**

## SERVICE LOGEMENT, CADRE DE VIE, EMPLOI ET FORMATION

Vice-président : **Bernard JOBERT**, Maire de La Croix Valmer  
Responsable : **Cécilia BROVIA**

## SERVICE COMMUNICATION

Vice-président : **Philippe LEONELLI**, Maire de Cavalaire-sur-Mer  
Responsables : **Katia ENRIOTTI**, **Céline KOCH**

# DES HOMMES ET DES FEMMES À VOTRE SERVICE... (suite)

ZOOM SUR...  
la formation  
des services

## Top 3 \*

**Déchèteries** (50 jours)

**Cours d'Eau** (27)

**Forêt** (20)

\* Nombre de jours de formation par service

## DES SERVICES MIEUX STRUCTURÉS

La réorganisation des services se poursuit et l'année 2016 connaît une nouvelle évolution de ses effectifs. **Trois directeurs** arrivent respectivement au sein des services Ressources Humaines, Finances et Déchets Ménagers et Assimilés.

Au 31 décembre 2016, la Communauté de communes compte 124 agents (contre 121 au 31 décembre 2015).

## LA FORMATION EN GÉNÉRAL...

La Communauté de communes regorge de métiers tout aussi spécialisés les uns que les autres. Ces derniers sont toujours plus exigeants à tous les niveaux, de la technique à la réglementation en vigueur.

En 2016, **60 agents** sont partis en formation totalisant **239 jours de formation** et 35 actions de formation distinctes. 70% des agents ayant suivi une formation sont de catégorie C : ils totalisent 67% des jours de formation.

Les actions de formation – principalement dispensées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) – correspondent pour une large part aux formations de professionnalisation et perfectionnement, à l'image de l'intégration et de la préparation aux concours.

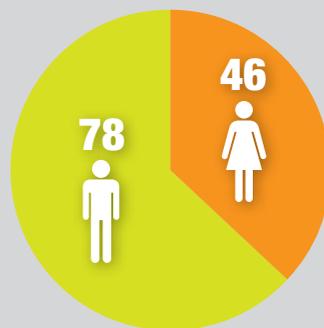
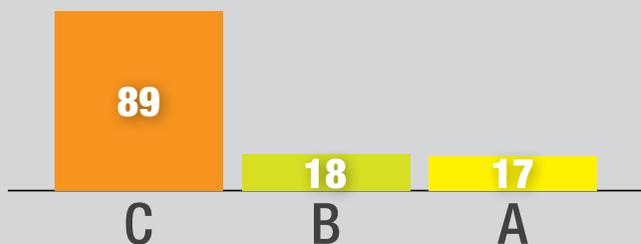
## ... ET LA SÉCURITÉ EN PARTICULIER

La part des formations hygiène et sécurité est importante puisqu'elle représente à elle seule 91 jours de formation, dont 44 jours pour la spécialité Sauveteur Secouriste du Travail (STT).

Les agents de la catégorie C sont, là encore, les principaux concernés avec 86 de jours de formation qui sont consacrés à la spécialité.

En 2016, la collectivité a développé la formation SST initiale qui fait l'objet d'un « recyclage » tous les deux ans, suivi par la Direction des Ressources Humaines.

## Répartition des agents par catégorie et par sexe



## Les petits nouveaux de l'Interco en 2016

**Lucien PACCHIERI**,  
Directeur du service Finances,  
depuis le 1<sup>er</sup> février

**Sylvain CROUZET**, Directeur  
du Pôle Déchets Ménagers et  
Assimilés, depuis le 15 février

**Laurene GATTI**, Assistante  
administrative Finances,  
**Marina ZANOTTI**, Assistante  
administrative Finances,  
toutes deux depuis le 1<sup>er</sup> août

**Luc COLLANGE**, Chargé de  
projet Cours d'Eau,  
depuis le 1<sup>er</sup> septembre

**Dominique BRUN**,  
Responsable Collecte Déchets  
Ménagers et Assimilés,  
**Séverine ORTHEY**,  
Responsable Finances Déchets  
Ménagers et Assimilés,  
depuis le 1<sup>er</sup> octobre

**Valerie SECCHI**, Directrice des  
Ressources Humaines,  
depuis le 1<sup>er</sup> décembre

## Des conseils, des commissions... et du courrier !

La collectivité prend, chaque année, un peu plus de poids.

Le nombre croissant de délibérations et autres réunions de travail permet de mesurer les avancées de la Communauté de communes en termes de décisions concertées.

## En 2016, ont eu lieu

**15** bureaux communautaires  
(réunions de travail des  
membres du bureau),

**8** conseils communautaires  
(pour 182 délibérations),

**22** commissions

**19** comités de pilotage.

**7 660** courriers  
ont été reçus au sein de  
l'hôtel communautaire  
pour 2 632 envoyés.

# ... ET LES MOYENS FINANCIERS DONT ILS DISPOSENT

## ZOOM SUR... la dette

**Au 31 décembre 2016,  
l'encours de la dette  
était de**

**2,6 M€**

La dette est composée de  
**12 emprunts** contractés lors de  
la création de l'Intercommunalité  
en 2013.

Les syndicats transférés étaient  
en **bonne santé** : la maîtrise des  
frais de fonctionnement est venue  
s'inscrire dans la continuité.

Utiliser au mieux ses ressources afin de faire bénéficier les administrés d'équipements structurels et structurants, voilà l'objectif de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

**Forte d'un budget 2016 responsable, la collectivité remplit ses missions, malgré un contexte économique toujours plus délicat ainsi qu'une baisse constante des dotations de l'État.**

## DES RECETTES

### « AU RÉGIME FORCÉ »

Malgré **60% de recettes absorbés par l'État** – soit plus de 6,4 millions d'euros qui ont été ponctionnés en 2016 – la Communauté de communes a redoublé d'efforts pour assurer l'ensemble de ses compétences.

Elle contribue ainsi au Fonds national de Péréquation Communale et Intercommunale (FPIC) à hauteur de 5 millions d'euros et au redressement des comptes publics à hauteur de 1,4 millions d'euros.

## LA MUTUALISATION PORTE SES FRUITS

En 2016, l'**administration partagée** prend ses marques. La mise à disposition des services de la Communauté de communes à l'égard des communes pour des actions relevant des compétences aussi diverses que les actions en faveur de la protection et de la mise en valeur des espaces maritimes, de la protection et entretien de la forêt contre les incendies, de l'aménagement de l'espace communautaire, de l'agriculture, de la sylviculture ou encore de l'aménagement et l'entretien des cours d'eau a été productive.

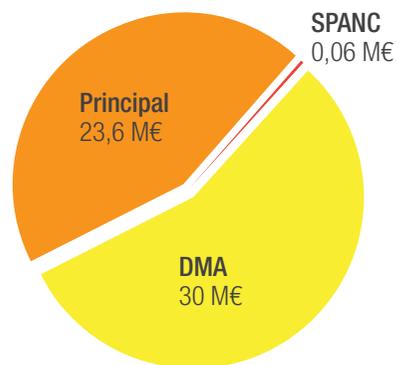
La mutualisation s'est traduite par une amélioration de la **qualité du service public** rendu à la population sans augmentation de charges.

Les mises à disposition de services réalisées par la Communauté de communes ont concerné un effectif de **18 agents pour 1285 heures**.

Quant aux communes, elles ont mis à disposition un effectif de **6 agents pour 91,5 heures** : soit 24 agents mutualisés au total pour l'exercice de missions de service public.

## Budget global 2016

Le budget global de la Communauté de communes (53,7 millions d'euros au total en 2016) est constitué du **budget principal** ainsi que du budget annexe **DMA** (Déchets Ménagers et Assimilés) et du budget annexe **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif).



## Les principales recettes \*

- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 21 620 801 €
- Impôts et taxes : 10 401 590 €
- Autres recettes de fonctionnement : 8 148 723 €
- Dotations et subventions : 2 607 253 €
- Emprunts : 1 513 059 €



## Les principales dépenses \*

- Moyens généraux et charges diverses : 36 319 107 €
- Protection de l'environnement : 3 130 152 €
- Cadre de vie : 1 335 305 €
- Développement économique : 1 120 512 €



\* Comptes administratifs du 31 décembre 2016

# LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

## Budget 2016 du Pôle DMA

DÉPENSES : 25 320 999 €  
Fonctionnement : 24 244 646 €  
Investissement : 1 076 353 €

RECETTES : 28 434 297 €  
Fonctionnement : 27 844 250 €  
Investissement : 590 047 €



Sac de pré-collecte

L'une des missions principales de la Communauté de communes est d'assurer la protection et la mise en valeur de l'Environnement.

La gestion, la valorisation et l'élimination des déchets ménagers et assimilés ont ainsi un rôle de poids. Cette compétence globale implique non seulement les différents modes de collecte, le traitement et la valorisation mais aussi la prévention et la communication autour des déchets.

## LE TRI, LE MAÎTRE-MOT

L'impact du tri est significatif sur le territoire de la Communauté de communes. Car si notre production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans en France, **plus de 90 % des déchets de nos poubelles peuvent aujourd'hui être valorisés, recyclés ou transformés en compost.**

Sur le territoire du golfe de Saint-Tropez, un habitant produirait en théorie 2,5 fois plus de déchets que la moyenne nationale : cette différence résulte de la quantité de déchets produite par les touristes et résidents secondaires qui ne sont pas comptabilisés dans la population INSEE. Le pic d'activité touristique et le pic de production de déchets sont révélateurs de ce phénomène en juillet et août.

Néanmoins, de 2012 à 2016, ce sont **près de 4 000 tonnes d'ordures ménagères en moins** qui ont été produites par les habitants du golfe de Saint-Tropez grâce à l'attention que la Communauté de communes a porté sur les différents dispositifs en place ainsi qu'à la gestion de ses contrats.



Les élus communautaires ont été les premiers destinataires, début novembre 2016, du sac de pré-collecte

## LE RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES

En 2016, **68 %** des déchets issus des déchèteries sont valorisés tandis que les 32 % restant sont éliminés dans des installations agréées.

La Communauté de communes exploite **10 déchèteries** sur l'ensemble du territoire : Cavalaire-sur-Mer, Cogolin, Grimaud, La Croix Valmer, La Garde-Freinet, Le Plan-de-la-Tour, Rayol-Canadel-sur-Mer, Ramatuelle, Saint-Tropez et Sainte-Maxime. Elle exploite également **deux plateformes dédiées aux déchets verts** : réception et broyage à Cavalaire et valorisation (compost) à l'Écopôle, situé sur la commune de La Mole.

Par ailleurs, deux installations sont exploitées pour le compte de la collectivité par un prestataire : le quai de transit des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et la déchèterie destinée aux Molois, tous deux situés à La Mole et utilisés par le groupe PIZZORNO.



## CENTRES DE TRI ET SITTOMAT

Durant l'année 2016, ce sont **5 482 tonnes d'emballages et papiers** (hors verre) issus des collectes sélectives qui ont été triées par le centre de tri du Muy. Soit **près de 10% de plus qu'en 2015**.

Ce résultat encourageant est en partie dû à l'extension des consignes de tri dont bénéficie la Communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Sélectionnée fin 2015 pour faire partie des collectivités « pilotes » qui participent à la relance du tri et du recyclage au niveau national, ses habitants peuvent trier très facilement **tous les emballages** dont les plastiques : films, pots et barquettes, métal (acier et aluminium), carton, papiers, polystyrène...

Concernant le traitement des Déchets Non Dangereux (ISDND), une partie sans cesse croissante de ces tonnages spécifiques est traitée. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, date de l'adhésion de la CCGST au SITTOMAT (Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement de l'Aire Toulonnaise), ils sont incinérés en cogénération et production de chaleur mais aussi d'électricité par l'**Unité de Valorisation Énergétique (UVE)** de Toulon.

Pas moins de 19 536 tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) ont été traitées en 2016.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'intégralité de ces tonnages passeront par l'UVE et éviteront ainsi l'enfouissement.



Des agents du Pôle DMA en visite à l'Unité de Valorisation énergétique du SITTOMAT, à Toulon, le 8 décembre 2016

# LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (suite)



Écopôle à La Mole

## L'ÉCOPÔLE, OUTIL 100% COMMUNAUTAIRE

Depuis plus de dix ans, la plateforme de l'Écopôle, implantée sur la commune de La Mole et que gère la Communauté de communes, transforme les déchets végétaux en compost normé pour l'agriculture biologique. Pur produit de ce traitement écologique, le compost profite aux agriculteurs tout autant qu'aux particuliers (dans les jardins, potagers...) : c'est la première étape de ce qu'on appelle la **valorisation organique**.

### Combustible bientôt renouvelable

Grâce à l'acquisition, durant l'été 2016, d'une **ligne d'affinage** ainsi qu'au travail mené avec l'usine de production d'électricité INOVA à Brignoles, l'Écopôle va pouvoir récupérer la fraction ligneuse. Cette biomasse qui ne se compostait pas jusqu'ici – ou alors très lentement – est susceptible de fabriquer du combustible.

L'usine de cogénération brignolaise, inaugurée en mars 2016, devrait très prochainement recevoir le produit de ce tout nouvel outil, ce qui ouvrirait la porte à de nouveaux marchés de l'énergie dans le Var et en PACA.

### Modernisation du site en cours

Dans le cadre d'un plan global de modernisation (concernant les 10 déchèteries et la plateforme de valorisation), décision est prise en 2016 d'améliorer les **conditions d'accès** et la **gestion des eaux de ruissellement**, ainsi que de poursuivre la **modernisation des équipements de valorisation**. Les travaux et investissements sont ainsi programmés pour 2017.

## LA REDEVANCE SPÉCIALE

La Redevance spéciale concerne tous les professionnels du territoire dont la collecte et le traitement des déchets sont pris en charge par la Communauté de communes. Elle dépend de la production réelle de déchets et permet donc une facturation au plus juste.

Elle est instaurée en 2016 par l'Intercommunalité et, dans ce cadre, près de **300 enquêtes auprès des professionnels** ont ainsi été réalisées par les agents du service dédié.

## ZOOM SUR...

### Les Ambassadrices du Tri

Prévention, sensibilisation et communication : trois « leitmotivs » pour les Ambassadrices du Tri.

Tous les publics sont concernés avec pour objectif la baisse des tonnages des OMR et l'augmentation du taux de valorisation. Au total, 8 162 personnes ont été sensibilisées en 2016 via 2 470 actions !



### La ligne d'affinage

La ligne d'affinage, le matériel nécessaire à son fonctionnement ainsi que son installation (réseau, béton, pose, équipements divers...) ont coûté 364 327 € TTC.

Le matériel a fait l'objet d'une subvention de 131 500 € (Région et Département).



## Les déchets de la Communauté de communes en 2016, c'est quoi ?

DMA\* collectés : **59%**

Déchets issus des déchèteries : **22%**

Déchets verts : **19%**

**36 298 tonnes** d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) collectées (soit 3 924 tonnes produites en moins, en comparaison avec 2012)

**28 400 bacs de pré-collecte** et **220 colonnes d'apport volontaire** sur le territoire

**67 % des déchets sont valorisés** (45 % en valorisation matière et 22 % en valorisation énergétique)

\* DMA : Déchets ménagers et assimilés

# LA FORÊT

## EN QUELQUES CHIFFRES...

Travaux de débroussaillage :

**575 hectares**

Travaux de pistes :

**190 km**

### Budget 2016 du service

DÉPENSES : 413 748,44 €  
Fonctionnement : 92 533,65 €  
Investissement : 321 214,79 €

RECETTES : 118 119,07 €  
Fonctionnement : 45 559,27 €  
Investissement : 72 559,80 €

Imposante, verdoyante, mais ô combien fragile, la forêt s'épanouit sur près de 27 000 hectares sur le territoire. Chacune des 12 communes possède son écrin forestier, de La Garde-Freinet – la reine des surfaces boisées avec 5 670 hectares – à Saint-Tropez avec 423 hectares. Un cadeau précieux sur lequel veille la Communauté de communes.

## UNE LUTTE PERMANENTE CONTRE LES INCENDIES

La protection et l'entretien de la forêt contre les incendies est une mission multifacettes. Elle comprend non seulement la gestion du Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) mais aussi, depuis 2016, la réalisation d'un débroussaillage élargi. D'une surface de 50 mètres autour des bâtis – une distance imposée par arrêté préfectoral au titre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) – la **politique d'interface intercommunale habitat / forêt** permet de réaliser un débroussaillage de 50 mètres en amont de ces OLD. La protection en périphérie des zones d'habitat dense est ainsi portée à **100 mètres**.

La mise en place du **sylvopastoralisme** – technique qui consiste à faire pâturer la forêt par le bétail pour exploiter les ressources fourragères spontanées situées dans les coupures de combustible – permet d'assurer une complémentarité entre les activités d'élevage local et l'entretien des ouvrages. Des conventions de pâturage en sous-bois pour la défense forestière contre l'incendie (DFCI) sont ainsi passées entre les éleveurs et la Communauté de communes.

Les ânes d'éleveurs locaux pâturent sur le territoire et contribuent à la défense de la forêt contre l'incendie





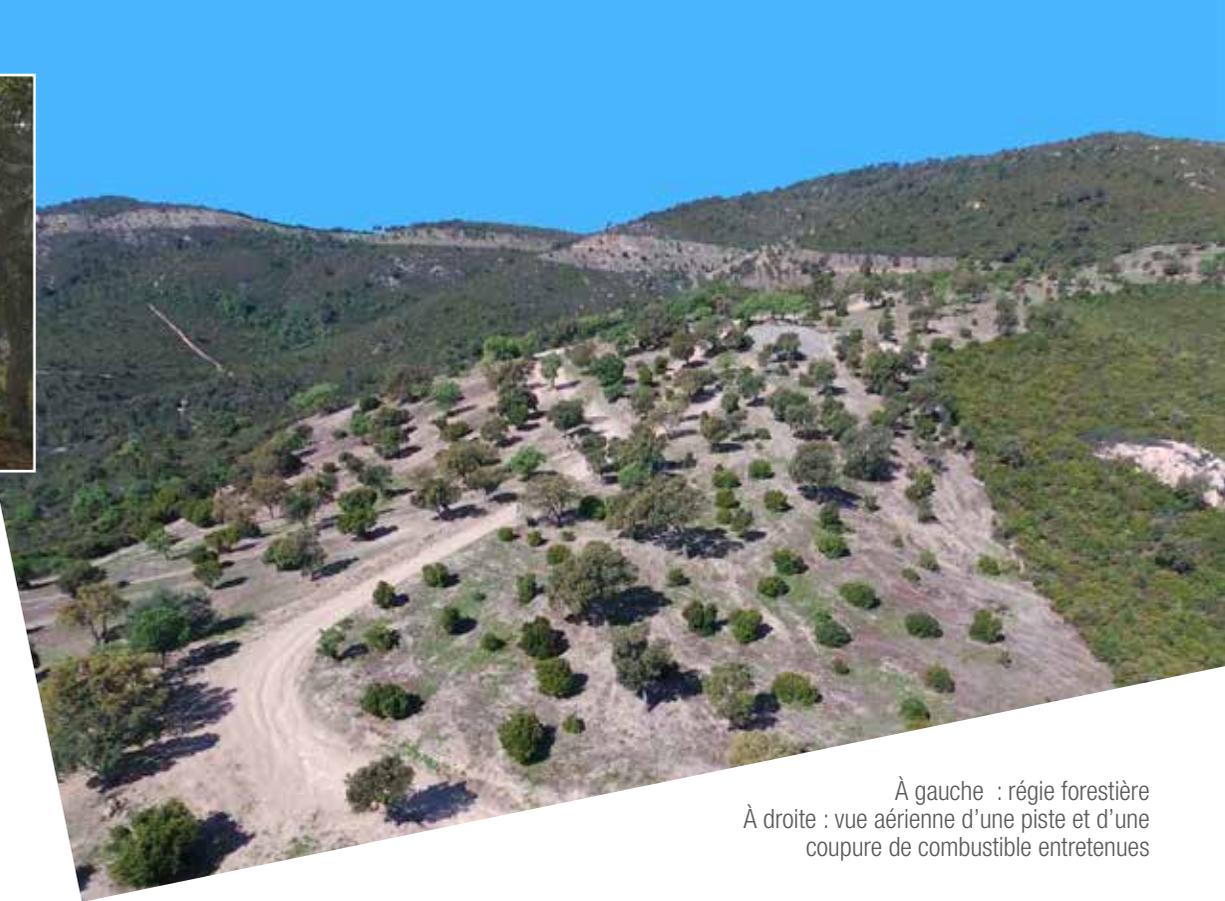
## DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

Le Service forêt compte **huit agents**. Cinq conducteurs d'engin travaillent quotidiennement sur les secteurs forestiers répartis en deux zones (nord et sud). Neuf engins mécaniques sont mis à leur disposition.

Lorsque l'intérêt communautaire ne suffit pas au niveau d'exigence de certaines communes, **la régie du service Forêt** peut réaliser des travaux mécaniques complémentaires par le biais de la mutualisation des services.

## UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Dans la lutte contre les incendies, c'est un travail d'équipe qui est réalisé : **communes, Département, Région, État (DDTM), Europe, Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ou encore Comités Communaux des Feux de Forêt (CCFF), Conservatoire du littoral, Réserve Naturelle Nationale et bien sûr intercommunalité** œuvrent tous pour la bonne cause.



À gauche : régie forestière  
À droite : vue aérienne d'une piste et d'une coupe de combustible entretenues

# LES COURS D'EAU

## Budget 2016 du service

DÉPENSES : 1 307 854,99 €  
Fonctionnement : 32 985,12 €  
Investissement : 1 274 869,87 €

RECETTES : 691 681,66 €  
Fonctionnement : 16 894,97 €  
Investissement : 674 786,69 €



Les actions de l'Intercommunalité se structurent autour de deux dispositifs de gestion des cours d'eau que sont le Contrat de Rivière et le Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI).

Ces dispositifs permettent d'entretenir les cours d'eau, aménager les berges et anticiper les crues. Mais ils permettent aussi de définir les grands travaux d'aménagement à réaliser pour réduire les inondations, lutter contre les pollutions ou encore mieux gérer la ressource locale. Le 19 juillet 2016, le Conseil communautaire a décidé de prendre la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 par anticipation de la prise de compétence obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Une décision qui a nécessité, tout 2016 durant, un long travail de caractérisation des digues et remblais du territoire afin de définir le contexte de la future mission.

## LE CONTRAT DE RIVIÈRE

Dans le cadre du Contrat de Rivière et des fleuves côtiers signé en octobre 2015, la Communauté de communes a notamment mis en place un groupement de commande pour la réalisation d'un **système automatique d'alerte** destiné à la population du territoire. Cet appel automatique en masse avertit les administrés en cas de risques sur la commune concernée (inondations, canicule, feu de forêt, etc.). Le dispositif renseigne également sur les dispositions prises ou les consignes à suivre sur mobile, par mail, sur téléphone fixe ou même par fax.



Dépliant d'information contenant le formulaire d'inscription au système d'alerte (diffusé par les sept communes qui ont souscrit à ce dispositif)

## LE PAPI D'INTENTION PRÉCONIL

Le 10 novembre 2016, en présence de Philippe PORTAL, sous-préfet de Draguignan, un **Comité de pilotage** a validé la programmation des travaux structurants sur le fleuve Préconil.

## LES ACTIONS TECHNIQUES

De nombreux travaux d'entretien et de restauration des berges sur les cours d'eau du territoire ont été réalisés. Durant l'automne 2015 et jusqu'au printemps 2016, près de **40 km** de cours d'eau ont ainsi été concernés.

L'ensemble des travaux se chiffre à 300 000 € HT.

## LE LIEN DIRECT AVEC LES ADMINISTRÉS

Des réunions publiques – qui ont pour but d'informer les riverains sur le programme des travaux votés au fil des conseils communautaires (Saint-Tropez le 10 mars, Grimaud le 26 avril...) – ont été organisées durant toute l'année 2016.

Des réunions d'information – sur la bonne gestion des eaux utilisées par les entreprises nautiques sur les aires de carénage et la limitation des risques de pollution – des réunions de travail – autour de l'utilisation des produits phytosanitaires au sein des communes – ou encore des ateliers – visant entre autres à accompagner les agriculteurs dans leurs pratiques culturales – ont été proposés entre mars et novembre 2016.



*De haut en bas :*

Travaux de restauration hydromorphologique des berges du Bourrian

Équipement pour la bonne gestion des eaux de carénage (chantier naval de la zone d'activité du Grand Pont à Grimaud)

Démonstration de matériel agricole de travail du sol (vignoble de Grimaud)

Réunion d'information sur la réglementation des produits phytosanitaires dans les espaces publics



# LE LITTORAL

## Budget 2016 du service

DÉPENSES : 231 528,80 €  
Fonctionnement : 156 329,84 €  
Investissement : 75 198,96 €

RECETTES : 143 747,76 €  
Fonctionnement : 2 721,85 €  
Investissement : 141 025,91 €



Créé en 1996, l'Observatoire marin est un service intercommunal qui s'étend aux 12 communes du Golfe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, date de la naissance de la Communauté de communes. Sa mission principale consiste à agir en faveur du développement durable du littoral.

## CONNAÎTRE LE LITTORAL

En partenariat avec des bureaux d'études et autres partenaires techniques, le service mène des actions de suivi et de connaissance du milieu marin tel le suivi de la posidonie, l'analyse périodique de la qualité physico-chimique des sédiments marins ou encore la cartographie des zones patrimoniales. Il réalise également des enquêtes à l'image de l'**enquête grande plaisance sur le site de Pampelonne** nécessaire au projet de mise en place d'une Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL). L'étude de ce projet a été finalisée en septembre 2016.



## SENSIBILISER LES USAGERS

Il organise de nombreuses animations de découverte du littoral et des **campagnes de sensibilisation** pour les écoles primaires, les collèges, les centres de loisirs, le grand public, les plaisanciers, etc.



*En haut* : Les herbiers de posidonie, lieu de vie et d'alimentation pour de nombreuses espèces

*En bas* : Stand « Inf'eau mer » sur une plage du golfe

Aménagement des sites de plongée  
(ici, la Roche Fouras au cap Camarat) :  
mise en place de bouées de surface, sur lesquelles viennent  
s'amarrer les bateaux (signataires de la charte de bon usage)

## GÉRER LES MILIEUX ET LES USAGES

Depuis 2004, le service assure le suivi de la qualité des **eaux de baignade**, comprenant le recensement des sources potentielles de contamination ainsi que des prélèvements et analyses en saison estivale. Une carte interactive est même disponible sur la plateforme du service ([www.observatoire-marin.com](http://www.observatoire-marin.com)) : elle informe sur l'historique de la qualité des eaux par plage et sur l'ensemble du littoral du golfe de Saint-Tropez. Sur les équipements que chacune propose aussi, entre autres.

Le service travaille également sur des projets de Dispositif d'Ancre Écologique (DAE) pour le **balisage** des 300 mètres et l'aménagement de sites de plongée. En 2016, on comptait pas moins de **13 sites de plongée aménagés**.



Échouage d'un cachalot à Pampelonne

Le service est gestionnaire du **site Natura 2000 de la Corniche varoise** et **correspondant du réseau national échouages (RNE)**.

Sur les plages du littoral, entre le 5 avril et 27 octobre 2016, sept échouages ont eu lieu. À savoir trois dauphins, trois tortues et un cachalot. La Communauté de communes s'occupe de la collecte des données (dissection) qui contribue au suivi national des espèces, dont l'objectif est de connaître l'évolution des populations dans le temps.



# LE CADRE DE VIE



**L'aménagement du territoire** est une compétence à l'actualité très chargée en 2016.

La **révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** de 2006 lancée en 2015 et qui permet d'organiser le territoire du Golfe de Saint-Tropez à l'horizon 2030 aborde, en effet, un moment clé avec le diagnostic du territoire.

Un état initial de l'environnement ainsi qu'une **photographie du territoire** sous tous les angles sont effectués : l'exposition estivale et itinérante propose notamment aux administrés des 12 communes d'en savoir plus sur les éléments de ce diagnostic aujourd'hui finalisé.

## Budget 2016 du service

DÉPENSES : 858 028,33 €  
Fonctionnement : 783 772,63 €  
Investissement : 74 255,70 €

RECETTES : 14 000,00 €  
Fonctionnement : 6 200,00 €  
Investissement : 7 800,00 €

## UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LE SCOT

### Diagnostics : travaux en cours !

Patrimoine naturel et biodiversité, eau, risques et nuisances sont quelques-uns des domaines phares que le diagnostic environnemental a soulignés dès sa version provisoire livrée en novembre 2016.

Le diagnostic air-énergie-climat, remis quant à lui au mois d'août, a permis une prise de conscience des enjeux considérables liés à la Transition Energétique

ainsi que des efforts à fournir pour mettre à niveau les politiques publiques.

C'est dans cette recherche globale de cohérence que le **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** a été amorcé.

### Un projet pour tous, tous pour un projet

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale devant être l'affaire de tous, la collectivité a déployé les moyens de mobiliser les acteurs du projet ainsi que l'ensemble de la population pour contribuer à une compréhension partagée des enjeux les concernant.

La première Rando SCOT  
a eu lieu le jeudi 12 mai 2016

Pour ce faire, une **exposition itinérante** et pédagogique illustrant les premiers éléments du diagnostic ainsi que les problématiques en jeu sur le territoire a fait le tour des 12 communes entre juillet et septembre 2016. S'en est suivie la première **réunion publique**, ouverte à tous, le 22 septembre au Carré Léon GAUMONT à Sainte-Maxime qui a réuni plus d'une centaine de participants.

Via les « **Rando SCOT** », les acteurs du projet – élus, associations, partenaires associés, etc. – ont eu droit, quant à eux, à plusieurs excursions / incursions dans le territoire.

Des **ateliers** ont également permis à ces derniers de participer pleinement à l'intégration des orientations du SCOT dans la gestion communale.

Au terme de 2016, la démarche de révision du SCOT est prête à aborder la phase décisive de l'élaboration du **Plan d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD). La phase DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) suivra : traduction concrète du PADD, le DOO confère à ce dernier une valeur prescriptive.



La première réunion publique sur le SCOT  
s'est tenue le 22 septembre 2016 à Sainte-Maxime

Un atelier du SCOT

# LE CADRE DE VIE (suite)

## LES ACTIFS ET LES JEUNES AU CŒUR DU SUJET

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements à l'échelle communautaire, ainsi que les grands projets d'aménagement routier, d'infrastructures et de transports sont élaborés concomitamment avec le SCOT.

### **Programme Local de l'Habitat**

Le **diagnostic** sur la situation du logement dans le Golfe de Saint-Tropez a fait l'objet d'une première réunion de concertation en présence des partenaires institutionnels de la Communauté de communes le 28 juin 2016.

Avec les élus, les acteurs du Programme Local de l'Habitat (PLH) ont pu partager les différentes analyses mises en évidence par le bureau d'études. La difficulté de loger les actifs du golfe à cause de la forte **pression foncière** a notamment été soulignée.

La pression foncière est particulièrement forte dans le Golfe de Saint-Tropez



## Transports

La Communauté de communes offre une **gratuité unifiée du transport des élèves de second degré** (collèges et lycées) pour les 12 communes du territoire. C'est le Département via son réseau Var'Lib qui organise le transport.

L'intercommunalité règle ainsi la participation des familles à hauteur de **120 euros par enfant** (« Pass jeune ») et permet à chacun d'entre eux de se rendre dans son établissement. Ils peuvent également voyager, sans frais, durant les week-ends et les vacances scolaires sur l'ensemble du département.

3 303 jeunes ont bénéficié de ce dispositif en 2016.



Un car du réseau Var'Lib en circulation sur le territoire

## L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La collectivité est chargée de la mise en œuvre du **schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage**.

En 2016, elle organise l'accueil d'un groupe d'une trentaine de caravanes, de la fin mai à la mi-juin, sur le terrain mis à disposition par la commune de Cogolin.

La fréquentation a atteint, sur l'ensemble du golfe, un pic de fréquentation de 800 caravanes la semaine du 18 juin 2016.



Installation des gens du voyage

EN CHIFFRES...

**3 303 jeunes**  
transportés gratuitement  
en 2016

**800 caravanes**  
Pic de fréquentation  
des gens du voyage atteint  
la semaine du 18 juin 2016

# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Budget 2016 du service

DÉPENSES : 944 797,28 €  
Fonctionnement : 930 167,00 €  
Investissement : 14 630,28 €

RECETTES : 110 702,69 €  
Fonctionnement : 100 000,00 €  
Investissement : 10 702,69 €

Suite au vote le 21 septembre 2016, en conseil communautaire, de la délibération consacrée à l'application de la **loi NOTRe\***, il est acté que la compétence Développement Économique ainsi que les Zones d'Activité Économique relèvent de plein droit de l'exercice de la Communauté de communes.

Les nouveaux contours de la compétence tels que définis dans la loi sont donc les suivants : actions de développement économique ; création, aménagement, entretien et gestion des ZAE Industrielles, commerciales, etc., politique du commerce d'intérêt communautaire ou encore promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme.

Un changement de taille auquel la collectivité se prépare consciencieusement.

*\* Promulguée le 7 août 2015, la loi porte sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République*

## DIAGNOSTIC DES ZAE DU TERRITOIRE

Réaliser un **diagnostic des zones d'activité économique** du territoire et déterminer lesquelles sont transférables à la collectivité ont fait partie des principaux objectifs de la Communauté de communes pour l'année 2016. Cette dernière doit disposer d'un état des lieux exhaustif lui permettant d'avoir une vision globale des ZAE en vue de la mise en œuvre de la compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2017.



La Communauté de communes a réalisé en 2016 un diagnostic des ZAE du territoire

## CRÉATION D'OFFICES DU TOURISME

Le 12 décembre 2016, le transfert à l'Intercommunalité des offices du tourisme des communes de La Garde-Freinet, du Plan-de-la-Tour et de Rayol-Canadel-sur-Mer est acté et est effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette nouvelle mission s'ajoute donc à la mise en valeur du patrimoine de l'ensemble des 12 communes tout autant qu'à l'état des lieux et la mise en réseaux des sentiers de randonnées.

Toujours en décembre 2016, la délibération relative à l'élaboration du **Schéma Directeur de la Randonnée** est votée. La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des itinéraires de randonnées reconnus d'intérêt communautaire incombent ainsi à la Communauté de communes dès le passage à 2017.

## L'OUTIL TOUT TERRAIN « GOLFE DE SAINT-TROPEZ TOURISME »

L'**agence de promotion** « Golfe de Saint-Tropez Tourisme », gérée par la Société Publique Locale éponyme, est chargée de promouvoir la destination. Un partenariat multi-supports qui fait ses preuves depuis de nombreuses années. En 2016, la fréquentation moyenne et quotidienne sur l'ensemble des 12 communes est de 156 000 personnes en juillet et 188 000 en août.



Le Marathon passera sur 8 des 12 communes du golfe

Le Marathon international du Golfe de Saint-Tropez que porte la Communauté de communes et qui aura lieu le **25 mars 2018** a été voté à l'unanimité le 19 juillet 2016.

### SON BUT ?

Via trois jours de course – un marathon et des courses familiales annexes – **faire la promotion de l'ensemble du territoire hors saison estivale.**

Près de **15 000 visiteurs** sont attendus pour des retombées économiques se chiffrant, peu ou prou, à **4 millions d'euros.**

# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## LA MISSION LOCALE SOUFFLE SES 20 BOUGIES

En tant que **co-financeur principal**, avec l'État, la Communauté de communes adhère parfaitement aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle auprès des jeunes publics (16-25 ans) mis en œuvre par la Mission Locale du Golfe de Saint-Tropez et du Pays des Maures.

Créée en 1996, en 2016, la structure association loi 1901 fête 20 ans d'existence et une réussite sans cesse croissante.

**1 482 jeunes** y ont été suivis, 203 sont entrés en formation, 806 ont décroché un CDD et 89 un CDI.

Le déménagement des locaux de la rue Carnot à Cogolin au Centre Agora de l'avenue Sigismond Coulet pour un espace plus accessible, a été chaudement accueilli à l'automne.

14<sup>e</sup> édition des « Saisons de l'Emploi » organisée le 8 mars 2016 à Cogolin par l'agence Pôle Emploi du Golfe et la Mission Locale

## ZOOM SUR... la piste motorisée

Tout roule pour les deux roues !

La piste de formation à la conduite des deux-roues motorisés située sur la commune de Gassin est à la disposition de l'association des auto-écoles du Golfe.

La Communauté de communes en est propriétaire depuis 3 ans.

Plus de **500 formations** y ont lieu à l'année.



Après deux ans d'existence, le service **AGRICULTURE, SYLVICULTURE, ÉNERGIE** prend ses marques au sein de la compétence Développement Économique et, en 2016, permet non seulement de tendre la main à l'agriculture coopérative mais aussi de dresser une liste précieuse d'actions sans regret à impulser ces prochains mois.

## LA RECONQUÊTE DES FRICHES AGRICOLES

En tant que maître d'œuvre et assistante à maîtrise d'ouvrage en mutualisation, la Communauté de communes poursuit la reconquête des friches agricoles sur les communes de Ramatuelle, Grimaud et Cogolin.

## LE CHÊNE LIÈGE ET LES PINS PIGNONS ONT TOUT BON

Une réflexion est menée en collaboration avec le Syndicat Mixte des Maures pour répondre à un appel à projet du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) – la valorisation du liège fait notamment partie des axes de travail.

Un chantier de sylviculture en vue de la production de pignons issus de pins parasols est également mis en œuvre sur la commune de Grimaud.

La reconquête des friches agricoles permet également de valoriser les végétaux collectés

## LES ACTIONS SANS REGRET, PREMIÈRE !

Dans le cadre du **volet énergie du SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale), une entité est créée pour porter le **Plan Climat Air Énergie Territoriale** (PCAET) et la politique globale d'économie qui en découlera : c'est le « **Groupe d'élus référent Énergie** ».

L'année 2016 a permis de sélectionner les actions sans regret prioritaires.

### POURQUOI « SANS REGRET » ?

Car ces actions ont la particularité d'être adaptables, flexibles ou encore compatibles avec le principe de réduction des émissions des gaz à effet de serre tout en présentant des bénéfices supérieurs aux coûts. Et ce, quels que ce soient leurs résultats.

La promotion de la production agricole locale (par le biais des **cantines scolaires** et la création d'un **marché de producteurs**), la valorisation énergétique des **ceps et sarments de vigne** ou encore le déploiement des actions de l'**Agence des Politiques Énergétiques du Var** (APEV) sur le territoire seront ainsi engagées dès 2017.



### Ceps et sarments de vigne

La Communauté de communes s'appuie sur l'assistance d'UNIPER France Power pour les valoriser énergétiquement.

# LA COMMUNICATION ET LE NUMÉRIQUE

## Budget 2016 du service Communication

DÉPENSES : 31 087,02 €  
Fonctionnement : 30 706,68 €  
Investissement : 380,34 €

## Budget 2016 du service Informatique

DÉPENSES : 172 360,60 €  
Fonctionnement : 94 810,56 €  
Investissement : 77 550,04 €

L'année 2016 est une année tremplin concernant les nouveaux supports de communication destinés aux administrés ou encore l'aménagement numérique sur l'ensemble du territoire.

Au sein de la collectivité, la réflexion sur les besoins en nouveaux outils est continue et permet de rendre notre jeune Communauté de communes sans cesse plus attractive.

## PLEINS PHARES SUR LA VISIBILITÉ

Le premier numéro de la **lettre d'information** de l'Intercommunalité (« Communauté de communes info », exclusivement dédiée à l'actualité intercommunale et envoyée aux 1 000 abonnés inscrits sur le site Internet [www.cc-golfedesainttropez.fr](http://www.cc-golfedesainttropez.fr)) est sorti en mars 2016.

Le site internet a également gagné en actualités, via des parutions très régulières. La **page Facebook** de la Communauté de communes voit le jour en novembre 2016 et enregistre environ 160 nouveaux abonnés par mois.

Une première **exposition** grand public co-organisée avec l'Entente pour la Forêt Méditerranéenne sur la culture du risque incendie pour le territoire (« Pour la forêt mon cœur sans flamme ») a été proposée au printemps 2016 dans l'enceinte du Carré Gaumont à

Sainte-Maxime durant deux semaines. Les enfants des centres aérés de La Mole et Cavalaire-sur-Mer ont pu, grâce à des bus affrétés gracieusement par l'Intercommunalité, s'y rendre sur une demi-journée.

La communication autour des actions du Pôle Déchets Ménagers et Assimilés a elle aussi été particulièrement soignée. En plus de ses divers supports (consignes de tri, flyers sur la fréquence des collectes, affichettes en tous genres) et outils de sensibilisation (bacs de tri miniatures, crayons, etc.), une première lettre d'information « **Tri'Comm** » a été éditée au mois d'août 2016 à près de 30 000 exemplaires. Distribué dans les boîtes aux lettres des administrés du territoire avec un autocollant « STOP PUB » à l'effigie de la collectivité, il permet d'informer sur toutes les nouveautés locales en matière de gestion des déchets.

Un **sac de pré-collecte** a été confectionné à 18 000 exemplaires et est distribué à l'ensemble des habitants du territoire depuis l'automne 2016.

## VERS UN TERRITOIRE CONNECTÉ

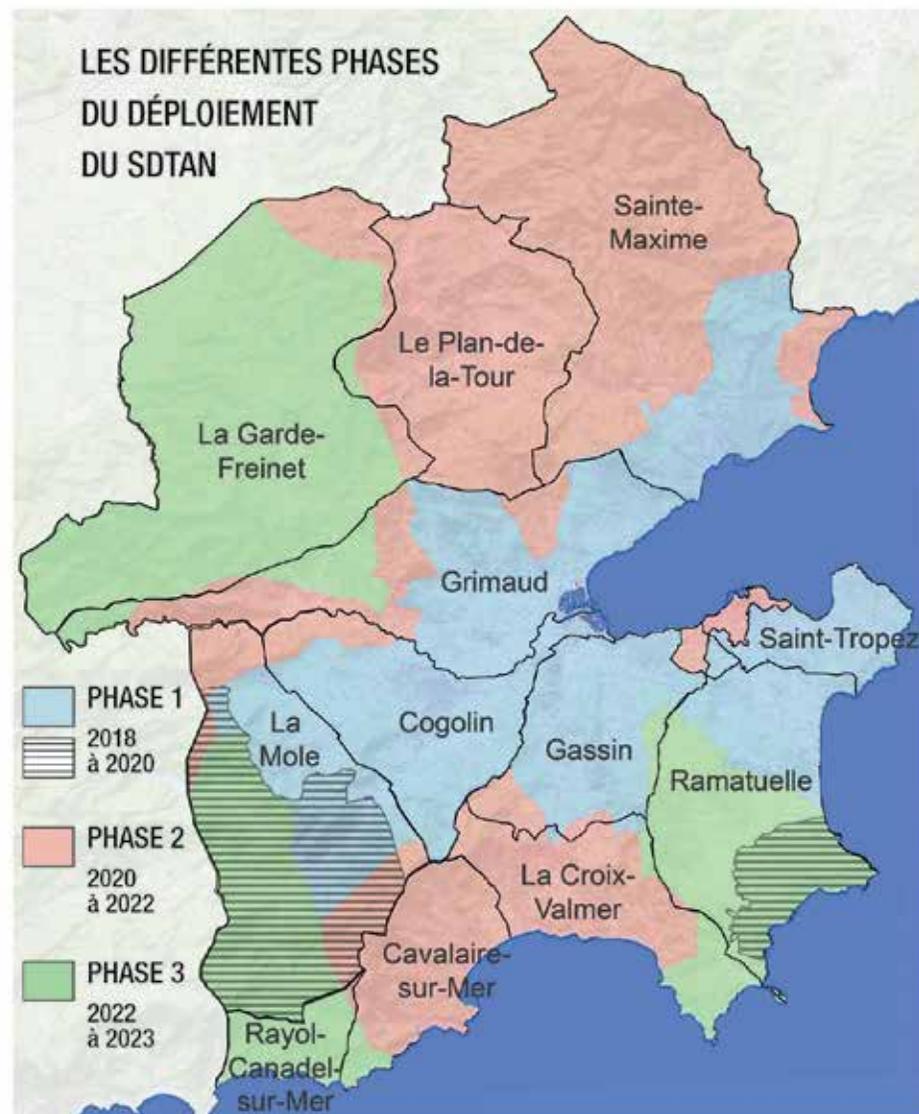
Dans le cadre du **Plan France Très Haut Débit** lancé par l'État – fortement relayé par la Région PACA à travers une région innovante et connectée (« Smart » région) – l'Intercommunalité a pris la compétence Aménagement numérique le 2 novembre 2016.

Cette prise de compétence va permettre à la Communauté de communes d'orienter sa politique de **développement du numérique** sur la globalité de son territoire de façon équitable et permettre à la population d'avoir accès aux offres les plus compétitives du marché. Le déploiement de la **fibres optique** sur le territoire sera en partie subventionné par l'Europe, l'État (Plan Très Haut Débit), la Région et le Département. Il sera à la charge des collectivités locales afin de pallier l'absence d'offres privées.

Les travaux devraient s'étaler sur **6 années** et les premières prises seront livrées en 2018.

Les zones les plus défavorisées en termes de débit ou d'enjeux économiques ont été classées prioritaires. C'est la raison pour laquelle les besoins de montée en débit pour les communes de La Mole et Ramatuelle sont traités en priorité. Les administrés, dans l'attente du déploiement de la fibre optique prévu en fin de schéma, auront ainsi accès au « triple play<sup>1</sup> ».

<sup>1</sup> : Internet, téléphonie fixe, télévision



SDTAN : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique

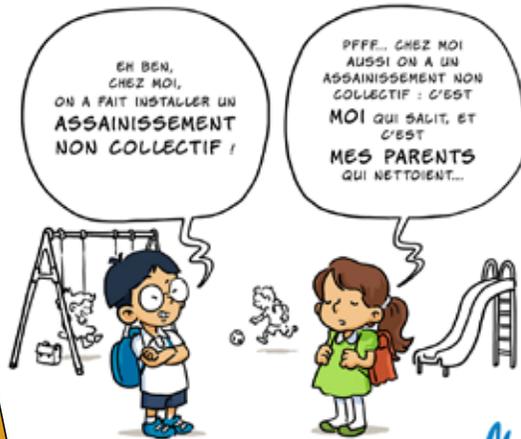
# L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

## Budget 2016 du service

DÉPENSES : 36 219,45 €  
Fonctionnement : 36 219,45 €  
RECETTES : 50 660,00 €  
Fonctionnement : 50 660,00 €



Contrôle des installations  
d'assainissement non collectif par un  
agent de la Communauté de communes



Rattaché à l'action communautaire depuis plus d'un an, le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** s'inscrit dans une démarche de développement durable, en concourant à protéger la qualité des eaux souterraines qui reçoivent les eaux usées des ménages.

Le SPANC a un rôle de conseil auprès des usagers dans la construction et l'entretien de leur filière d'assainissement.

En 2016, l'activité du SPANC en régie a permis **228 contrôles**.



**Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez**

Hôtel communautaire - 2, rue Blaise Pascal 83310 COGOLIN

Téléphone : 04 94 55 70 30 - Fax : 04 94 54 56 39

Email : [contact@cc-golfedesainttropez.fr](mailto:contact@cc-golfedesainttropez.fr)

■ ■ ■ [www.cc-golfedesainttropez.fr](http://www.cc-golfedesainttropez.fr)

CAVALAIRE-SUR-MER ■ COGOLIN ■ GASSIN ■ GRIMAUD ■ LA CROIX VALMER ■ LA GARDE-FREINET ■ LA MOLE

LE PLAN-DE-LA-TOUR ■ RAMATUELLE ■ RAYOL-CANADEL-SUR-MER ■ SAINT-TROPEZ ■ SAINTE-MAXIME



Rejoignez-nous  
sur Facebook

